

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE LARDIER VALENCA  
DEPARTEMENT des HAUTES-ALPES**

**N° 2013-65**

Nombre de Conseillers :

En exercice: 11 Présents: 11

L'an deux mil treize et le 12 Décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 3 décembre 2013, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents**: Rémi COSTORIER, René COQ, Jean Claude FAURE, Pierre POUILLARD, Laurent ALLAUD, Raymond PARA, Roger MARTIN, Gérard MEYSSONNIER, Joël ROBERT, Danielle BLANC, Noëlle STEFANI

**Secrétaire de séance** : ROBERT Joël

Objet : Adhésion à IT05

Vu l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : « Le Département, des Communes et des Etablissements Publics Intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier »,

Vu la délibération du Conseil Général des Hautes-Alpes fixant les premiers principes relatifs à la création d'une agence technique départementale sous la forme d'un établissement public administratif, en date du 25 juin 2013 ;

Vu la délibération du Conseil Général des Hautes-Alpes, les principes de création d'une agence technique départementale dénommée IT 05 (Ingénierie Territoriale des Hautes-Alpes) au service des collectivités, en date du 22 octobre 2013 ;

Vu le projet des statuts qui sera soumis à l'Assemblée Générale constitutive de l'établissement public IT05 ;

Le Maire propose compte tenu de l'intérêt pour la commune d'une telle structure :

- d'adhérer à IT05 pour l'ensemble des prestations proposées par IT05,
- d'approuver le projet des statuts d'IT05.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- décide d'adhérer à IT 05 pour l'ensemble des prestations proposées
- d'approuver le projet des statuts d'IT 05
- d'autoriser son Maire à signer l'avenant à la convention d'assistance technique dans les domaines de l'eau et l'assainissement qui lie déjà la Commune de Lardier et Valença au Conseil Général, afin de transférer à IT05 la réalisation de ces missions.

Le Maire

Rémi COSTORIER



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'R. Costorier', written over a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text 'MAIRIE DE LARDIER et VALENÇA' at the top and 'Hautes-Alpes' at the bottom, with two small stars on either side of the bottom text. The signature is written in a cursive style and extends across the width of the stamp.